

# Recyclage Habilitation électrique H0-B0 chargé de chantier, BS, BE manœuvre

QSE - Santé et sécurité au travail -

## En résumé

Pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, le salarié doit être habilité. L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

Avant d'être habilité, le salarié doit avoir été formé.

L'habilitation électrique délivrée par l'employeur s'appuie sur les dispositions du Code du travail (articles R. 4544-9 à R. 4544-11) et sur les règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012.

## Objectifs :

Mettre à jour ses connaissances relatives au risque électrique.

## Prérequis :

Tout public non électricien désirant être sensibilisé aux risques électriques.

## Participants :

Personne ayant reçu un titre d'habilitation de même nature que celui à recycler (H0-B0 chargé de chantier, BS, BE manœuvre).

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur certifié.

Il possède, conformément aux recommandations de l'INRS :

- une connaissance en prévention,
- une compétence technique,
- une pédagogie adaptée à un public adulte,
- un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu

**315 €**  
Net de taxe par personne

---

O1 REHABELECECENC 15-A18

---

 1,5 jours, soit 10,5 heures.

 Eligible au CPF

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



## 1. Rappels et retours d'expériences

Les effets du courant électrique sur le corps humain.  
Les limites des différents domaines de tension et les zones d'environnement.  
Les principes d'une habilitation et les symboles, les rôles des acteurs.  
Les principes généraux de prévention lors d'une opération électrique.  
Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).  
Les équipements de protection collective et leur fonction.  
Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.  
Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.  
La conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique.  
Les interventions électriques élémentaires (remplacement d'appareillage, raccordements).  
Les manoeuvres électriques (mise sous tension, réenclenchement de disjoncteur).

## 2. Pratique

L'appartenance des matériels à leur domaine de tension.  
Les limites et les zones d'environnement.  
Le contenu d'un titre, les symboles d'habilitation pour une opération.  
Les situations vis-à-vis du risque électrique et les mesures de protection.  
Les équipements de protection individuelle.  
La surveillance électrique des opérations.  
Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

## Méthodes, moyens et suivi

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Méthodes interactives s'appuyant sur des expériences vécues.  
Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.  
A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre d'habilitation.

### Moyen d'appréciation de l'action

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation des savoirs et savoir-faire à partir d'un QCM et d'une mise en situation.  
Le contenu et les critères de validation de cette évaluation sont les mêmes que la formation suivie soit du type initiale et recyclage.  
Le consultant formateur délivrera un avis après formation suivant les prescriptions de la norme NF C 18-510. Le titre d'habilitation électrique est délivré par l'employeur.  
Recyclage conseillé tous les 3 ans.

### Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France  
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - [cciformation@grenoble.cci.fr](mailto:cciformation@grenoble.cci.fr)  
[www.cciformation-grenoble.fr](http://www.cciformation-grenoble.fr)  
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

